

Ses missions

> Pour les assistants maternels et les auxiliaires parentaux employés par des particuliers

- donner des informations sur le statut professionnel, sur les droits et les devoirs liés à la profession,
- les soutenir dans l'exercice de leur métier,
- proposer des matinées récréatives avec les enfants,
- proposer un groupe de parole entre professionnels, animé par la psychologue, des réunions thématiques,
- mettre à disposition une documentation spécialisée...

> Pour les parents

- les informer et les accompagner dans les démarches administratives liées à la fonction d'employeur : contrat de travail, rémunération, mensualisation....
- renseigner sur les différents modes d'accueil de la petite enfance à Verneuil et l'adéquation avec les besoins des familles,
- écouter et conseiller en cas de difficultés.

> Pour les enfants

Des matinées récréatives pour proposer :

- des actions visant à contribuer au développement social, éducatif et pédagogique des enfants,
- découvrir de nouveaux jeux avec d'autres enfants et d'autres adultes, se préparer à la vie en collectivité,
- un espace collectif aménagé pour le plaisir de l'enfant, accompagné par son assistant maternel ou auxiliaire parental.

Informations pratiques

Les matinées récréatives pour les professionnels ont lieu sur inscription :

- le mardi de 9h30 à 11h30 et de 15h30 à 17h30
- le lundi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30

Horaires - Informations administratives au public

> par téléphone, courriel ou sur RDV :

- lundi et jeudi de 14h à 17h
- mardi de 14h à 19h
- mercredi de 9h à 16h
- vendredi de 14h à 16h

Contact

RPE de la Garenne > 19 allée des Saules (quartier de la Garenne)

RPE du Champclos > 11 rue Delapierre (Parc du Champclos)

01 39 65 99 70

06 86 51 05 21

rpe@verneuil78.fr